

LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'AMÉLIORATION DE L'ÉCLAIRAGE

Mme le Président: Je suis certain que les députés ont constaté que, grâce aux conseils de nos experts, la Chambre est bien plus confortable. Les lampes ont été munies de tubes anti-reflets car ce sont les reflets plus que l'intensité de la lumière qui nous gênaient. Les députés qui sont aux dernières rangées ont encore une ombre sur le visage, mais le matériel arrivera et il sera installé d'ici une ou deux semaines et ces députés paraîtront aussi beaux que les autres.

Des voix: Bravo!

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE PROGRAMME DE PROJETS SPÉCIAUX DE RELANCE

LE MONTANT DES DÉPENSES PRÉVU POUR 1983

M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud): Madame le Président, j'espère que certains ministres pourront nous éclairer sur les graves problèmes de l'heure au Canada. Ma question s'adresse au ministre d'État au Développement économique, qui sait qu'on prévoit maintenant dépenser en 1983, dans le cadre du Fonds spécial de relance, 245 millions de dollars de moins que ce que le ministre des Finances avait promis dans son exposé budgétaire du 19 avril dernier. Il faut conclure à la perte de 15,000 précieux emplois qui ne seront pas créés avant la fin de l'année prochaine, contrairement au programme que le ministre avait annoncé. Ces réductions vont à l'encontre de l'engagement qu'avait pris le ministre d'accélérer la mise en marche de ces projets, étant donné les difficultés sans précédent auxquelles les chômeurs font face.

Comment des emplois si nécessaires ont-ils pu s'évaporer? Le ministre a-t-il peur de dire au ministre des Finances qu'il doit tenir la promesse qu'il a faite aux Canadiens en chômage? Combien d'emplois le nouveau programme a-t-il permis de créer depuis six mois?

L'hon. Donald J. Johnston (ministre d'État chargé du Développement économique et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Madame le Président, aux termes du programme des Projets spéciaux de relance, nous devions dépenser 2.4 milliards de dollars . . .

M. Crosbie: Sur une centaine d'années.

M. Johnston: . . . pour de grands travaux d'infrastructure presque partout au Canada: dans les villes et villages, les grands centres et les régions rurales. Les projets ont été choisis parmi ceux que les ministères avaient prévus au cours des dix dernières années. Le programme visait à les mettre en marche dans le but d'amorcer la relance économique à une époque où

Questions orales

le secteur privé avait beaucoup moins tendance à investir que nous ne l'aurions souhaité. Je dois malheureusement ajouter que cette tendance s'est maintenue.

Au moment du budget, le ministre des Finances avait déclaré que 60 p. 100 des crédits seraient dépensés dans les deux ans et que les projets démarreraient dans moins de six mois parce qu'ils seraient mis sur une «voie express». Les démarches ont été accélérées, en effet. Il y a un comité spécial qui siège, auquel un secrétariat fait rapport. Un groupe consultatif de gestion du programme aide les ministères à faire en sorte que les projets démarrent à temps et soient conformes aux prévisions budgétaires. Les députés n'ignorent pas que des projets d'une telle ampleur exigent une approbation préalable.

Mme le Président: A l'ordre. Les réponses doivent être brèves, tout comme les questions.

L'EMPLOI DES FONDS

M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud): Madame le Président, il importe de savoir où va cet argent. Espérons qu'il servira à créer des emplois permanents à long terme, puisque le ministre est chargé de favoriser le développement économique. Pourquoi le gouvernement fait-il tant de mystère au sujet de l'utilisation du Fonds spécial de relance? Le ministre confirmera-t-il que tous les députés libéraux ont reçu cet été un cahier à feuilles mobiles renfermant les détails des projets proposés et des projets autorisés en vertu du FSR, détails qui n'ont pas encore été communiqués aux autres députés?

L'hon. Donald J. Johnston (ministre d'État chargé du Développement économique et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Madame le Président, je ne crois pas que ces détails aient été fournis aux députés libéraux au cours de l'été. Je puis assurer au député que je suis disposé à mettre tous ces renseignements à la portée de tous les députés. Je croyais qu'une bonne partie en avait déjà été diffusée. Tous ces projets ont fait l'objet de communiqués de presse et d'exposés détaillés. Ils ont été communiqués aux députés sur demande. Je puis assurer au député que je me ferai un réel plaisir de lui fournir tout document pouvant lui faciliter l'étude de ces projets. Il a raison de dire que ceux-ci ont permis d'établir une infrastructure économique des plus nécessaires et ont fortement encouragé le secteur privé à emboîter le pas et à investir aussi.

● (1420)

Je crois aussi qu'il a été très encourageant de voir ces projets se réaliser et créer des emplois. A la longue, madame le Président, chacun de ces projets se révélera particulièrement important pour la relance économique en contribuant à créer davantage d'emplois.